

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER SUD DU 13 DECEMBRE 2018

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 06, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

M. le MAIRE.- Mesdames, Messieurs, nous allons commencer notre Conseil de quartier Sud. Madame Albertino, auriez-vous l'amabilité de faire l'appel et de faire le secrétariat de séance ? Merci.

(Mme Albertino procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

I. COMMUNICATIONS

M. le MAIRE.- Mes chers Collègues et Amis, vous avez pu voir que l'ordre du jour était varié. Certains pourront considérer qu'il y a des plans généraux qui ne les concernent pas directement mais, comme je le dis, quand on appartient à un quartier on appartient à la ville, et lorsque l'élément concerne la ville au sens large du terme, évidemment cela ne peut qu'intéresser aussi les gens dans les quartiers.

- Environnement :
- Plan communal de désherbage

M. le MAIRE.- C'est pour cela que je vais commencer par le plan communal de désherbage. Je le fais parce que, là aussi, on peut considérer qu'au milieu d'un ensemble urbain constitué d'éléments immobiliers par étages, la notion de désherbage n'a pas beaucoup d'intérêt, sauf lorsqu'elle concerne l'entretien du domaine public. Sauf que nous avons vu il y a 2 ans quelques dégâts liés à la propagation d'incendies. Quelques craintes aussi qui ont traversé les réactions des habitants parce que le feu a léché quelques façades de notre école Le Clos de la Roche, pour laquelle nous avons dû faire quelques travaux, et que l'on pouvait imaginer que cela pouvait aller sur quelques bâtiments plus larges, mais le travail des pompiers a fait excellentement bien les choses. Il y a eu des dégâts dans nos forêts, dans nos massifs. Il n'est donc pas inutile de vous rappeler ce que nous faisons, et surtout ce que la loi nous intime, les uns et les autres, comme obligation, car aujourd'hui il faut protéger les aires végétalisées mais encore davantage les aires urbanisées. Nous allons donc vous dire, par l'intermédiaire de M. Michel Tron, ce qui a pu être fait, et M. Garcia complètera. Parce que, qui dit « Plan de désherbage » dit « Action qui a été menée dans ce cadre-là », compte tenu du plan de reboisement que nous avons voulu, à partir du moment où il a été décidé, je l'ai dit ici et en commission précise, avec les habitants des Maurettes réunis avec leur CIQ pour voir à partir de la station d'épuration ce qui pouvait être fait et ce qui serait fait dans les 6 mois qui arrivent. Je passe donc la parole à M. Tron.

M. TRON.- Merci, Monsieur le Maire. Un rappel concernant les obligations légales de débroussaillage qui sont instituées par arrêté préfectoral et qui supposent que tout propriétaire de bâtiment et de terrain situé dans des zones sensibles au risque d'incendie se doit de mettre en protection son habitation par un débroussaillage de 50 mètres autour de son bâti. Sur la commune d'Istres, suite aux terribles incendies et conformément aux injonctions préfectorales, ainsi que sous la direction de M. le Maire, 2 000 courriers ont été envoyés avec lettre recommandée et accusé de réception pour intimer aux propriétaires et leur rappeler leurs devoirs et leurs charges afin de se mettre en conformité avec cette réglementation. La Commune a également initié un plan communal de débroussaillage en sensibilisant l'ensemble des habitants, mais également en menant des opérations très précises sur ses propres obligations légales au niveau des bâtiments communaux et de la voirie communale. Progressivement, plusieurs chantiers ont eu lieu et ont été finalisés.

En termes de débroussaillage, il faut savoir que c'est un travail de longue haleine et ce n'est pas du jour au lendemain que tout pourra être conforme et actualisé mais un travail de fond a été enclenché.

Concernant la restauration des terrains incendiés, les incendies des années 2016 et 2017 avaient fortement impacté notre commune. Depuis, 40 ha de restauration des terrains incendiés ont eu lieu. Ces 40 ha se décomposent en 30 ha de terrains communaux, 10 ha métropolitains, et également il y a eu de l'exploitation de bois brûlé sur des parcelles forestières privées de l'ordre de 10 ha. Ces travaux sont finalisés.

Après la restauration des terrains incendiés vient le temps de penser à reverdir ces paysages calcinés et notamment des opérations de reboisement. Une opération d'envergure a eu lieu sur le plateau du Deven, s'intitulant « A la Sainte Catherine, plantons un arbre dans nos collines ». Cette plantation était axée sur un jeune public, public des crèches et des écoles primaires de la ville. Ce sont 360 enfants qui ont planté un arbre. En même temps il y avait également un reboisement citoyen, chaque Istréen qui le souhaitait pouvait donc apporter sa contribution à cette manifestation éco-responsable. A ce jour, on est sur une plantation de 400 arbres sur le plateau du Deven et l'on espère qu'à l'avenir la nature reprendra ses droits et que la biodiversité reviendra dans ces lieux. Je vous remercie.

M. le MAIRE.- Y a-t-il des remarques, des observations ? (Pas d'observation.)

Encore une fois, vous avez vu, ce qui est fait et demandé aux particuliers est tout à fait le prolongement de ce qui est demandé aux collectivités. Nous avons les mêmes contraintes, les mêmes astreintes et les mêmes obligations. Monsieur Garcia, allez-y, complétez.

M. GARCIA.- Merci, Monsieur le Maire. Simplement pour compléter les propos déjà très précis de Michel Tron, comme vous avez pu le voir, on a travaillé sur une première phase qui était la restauration des terrains incendiés. Vous avez vu des machines en pleine exploitation. Cela a permis, comme l'a dit Michel Tron, de créer une valeur pour la commune, mais surtout aussi d'éradiquer ces arbres calcinés, de redonner à la nature un peu d'oxygène. Cela veut dire aussi que, ne soyez pas surpris si vous voyez des terrains un peu en jachère, ce n'est pas un oubli ou une volonté de notre part, c'est la nécessité de laisser respirer la terre suffisamment de temps pour qu'elle reprenne ses droits. Tout naturellement, des plantations repartiront et cela nous permettra aussi, quand M. le Maire aura validé le schéma directeur, de continuer ces phases de plantation. Comme l'a dit Michel Tron, la première phase d'envergure a eu lieu il y a peu de temps, on a opéré sur le plateau du Deven, on a planté à peu près 400 arbres. C'était pour nous un besoin mais c'était aussi la nécessité de partager cette démarche avec le plus grand nombre, les enfants, puisque les crèches étaient là. Une école qui vous touche directement c'est Camille Pierron, mais nous avons eu aussi les petits de l'école Gouin, de La Clé des Champs d'Entressen et d'Armanet.

Je tiens à remercier, puisque nous en avons ici présents, quelques CIQ qui se sont joints à notre démarche : le CIQ des Maurettes, le CIQ de la Prédina. Et je n'oublierai pas les Jardins des Maurettes et les Jardins des Tartugues qui nous ont permis d'encadrer ces tout-petits et de faire en sorte de leur inculquer cet amour pour l'environnement. C'est un beau projet. L'ONF était là pour encadrer et c'est avec la convention qui a été signée avec M. le Maire que l'ONF va nous accompagner sur un schéma directeur. On réfléchira sur les prochaines phases puisque naturellement on reviendra. On verra le planning qui sera le plus logique mais nous serons dans une démarche où nous allons revenir sur vos quartiers pour s'occuper des Maurettes, route de la Cabane Noire et jusqu'à Lavalduc.

- Mise en service de l'installation photovoltaïque de l'école Jules Ferry et du boulodrome de Rassuen

M. le MAIRE.- Je voudrais également que l'on puisse évoquer les décisions que nous avons prises à propos de l'installation de l'appareillage photovoltaïque sur des bâtiments des quartiers Sud, notamment l'école Jules Ferry, ainsi que le boulodrome de Rassuen. Monsieur Imbert, si vous voulez intervenir ?

M. IMBERT.- Je vous remercie, Monsieur le Maire. Bonsoir à tous. Effectivement, dans le cadre d'un appel à projets remporté en 2016 par la Générale du Soleil, vous avez la toiture de l'école primaire Jule Ferry ainsi que le boulodrome de Rassuen qui sont équipés depuis cet été de panneaux photovoltaïques. Ce dispositif est complété par le groupe scolaire Pierre Armanet et le gymnase Cavalloni qui ont été équipés l'an dernier. Ces quatre installations représentent la production annuelle de 700 kWh, soit l'équivalent de la production annuelle de 200 foyers. Au-delà de l'aspect environnemental qui vient renforcer l'engagement de la Ville sur cet aspect-là, il y a un intérêt qui est quand même très important, très significatif, c'est que cela impose à cette Société, pendant toute la durée du bail de 20 ans, de garantir les étanchéités des toitures. Cela représente, rien que pour ces quatre sites, une économie pour la Ville de 300 000 €. Je vous remercie.

M. le MAIRE.- Merci. Y a-t-il des commentaires sur ce sujet ?

M. CARPENTIER.- Au final, c'est une location de toitures ?

M. IMBERT.- Une mise à disposition des toitures. En contrepartie, la Société assure l'étanchéité pendant la durée du bail qui est de 20 ans.

M. le MAIRE.- D'autres observations ? (Pas d'observation.)

- Cadre de vie :
- Accueil mairie : élargissement des horaires d'accueil du public et prise de rendez-vous sur Internet

M. le MAIRE.- Je passe au point suivant. Il s'agit d'un point qui vous intéresse de très près puisque c'est l'occasion de démontrer que le service public, le service d'accueil, le service d'entretien, le service de gestion, est un lien entre la municipalité et le public à travers les services et démarches dont le public a besoin. Nous avons donc pu l'élargir. D'abord, à partir de l'avis général « Qualiville » qui nous honore d'un certificat de grande qualité. Peu en France peuvent se parer de ce label au service de l'accueil ainsi que la délivrance de toutes les démarches administratives. Cette démarche était déjà bien établie et appréciée de la population, je le dis parce que nous avons un cahier de doléances où les personnes peuvent mettre ce qu'elles ressentent de bien ou de mauvais et ces statistiques sont vraiment impressionnantes dans l'appréciation positive qui est faite par les gens qui viennent solliciter des renseignements ou effectuer des démarches. Nous avons également réadapté l'horaire du personnel sur une base un peu plus large. Nous avons donc pu élargir les horaires qui seront maintenant disponibles pour le public et ces démarches-là pourront être faites à des heures où l'on n'avait pas l'habitude de se rendre à la mairie. En l'occurrence, je vous apprendrai, pour ceux qui ne sont pas tout à fait au courant, que le temps de travail quotidien a été augmenté de 45 minutes par jour, cela du mardi au vendredi, ce qui représente une amplitude horaire totale de 43 heures par semaine. Si j'ai ôté le lundi c'est parce que le lundi, comme le mercredi, on a des horaires qui commencent plus tôt et qui se font aussi de manière permanente pour lundi entre midi et deux. Cela nous a permis là aussi d'avoir un élargissement. Il est évident que nous avons élargi cette disposition aux mairies annexes, du Prépaou le lundi et le mercredi de 13h45 à 17h45, et d'Entressen

le mardi et le jeudi de 13h45 à 17h45. Avec un léger bémol pour la simple et bonne raison que, premièrement, il y a moins de sollicitations, bien sûr, et deuxièmement, il y a moins de personnels.

Dans ce cadre de bien-être administratif que les administrés peuvent effectivement ressentir, et pour faciliter leurs démarches à partir de leur emploi du temps qui peut se retrouver chargé et aussi peut-être des difficultés de distance pour se rendre en différents lieux d'accueil (mairie centrale et mairies annexes), et toujours dans le cadre de la démarche « Qualiville » – parce que cela reste lié, il n'y a pas une démarche extérieure, il n'y a pas une démarche parallèle, tout est ramifié sur la même démarche « Qualiville » – le service a pu se doter de moyens technologiques plus appropriés. Ainsi, un service en ligne permet aux usagers d'effectuer sur Internet une demande de rendez-vous pour les démarches administratives concernant les transports, les passeports, les cartes d'identité, les démarches d'état-civil, les pré-inscriptions pour le service de la petite enfance. En ce qui concerne toutes les démarches concernant les pré-inscriptions pour les écoles de sport je pense que l'on y arrivera bientôt aussi. J'insiste bien là-dessus, vous pouvez avoir une facilité plus grande pour éviter un déplacement, pour éviter un problème de mobilité, effectuez vos démarches sur Internet, nous répondrons dans la foulée.

Je pense qu'il n'y a pas de commentaires, ce sont simplement des informations qui sont intéressantes à avoir en tête.

- Nouveau foyer de Rassuen et parking place Gardair

M. le MAIRE.- Je voudrais vous dire que nous avons travaillé sérieusement, puisque le nouveau foyer de Rassuen faisait d'abord partie du programme électoral, puis après, cela a été pris dans le cadre des engagements plus précis dans le temps. Considérant que celui-ci avait un âge, non pas canonique mais quand même, il a traversé beaucoup de générations, il méritait peut-être d'être revu. En tout cas notre considération pour les personnes âgées, pour les seniors, pour maintenant les gens du bel âge – puisque les noms ont changé – valait pour nous engagement de modifications. C'est donc ce que nous avons fait. Nous avons lancé un projet d'architecte pour lequel nous avons effectivement eu des réponses. Nous avons maintenant choisi un projet, nous pourrions le présenter bientôt puisqu'il y a une inauguration, du moins un jet de première pierre, samedi. Et avant que vous ayez à entendre cela de la manière élargie avec tous les gens qui seront là, je peux vous dire que cet équipement coûtera quand même 1 789 000 €. Pour cela, le Département nous aidera à hauteur de 290 000 €, la Métropole nous aidera pour 255 000 €, et le solde sera fait par l'apport direct de la Ville d'Istres sur le compte de son fonds de concours négocié globalement avec la Métropole. Les travaux débuteront au mois de mai de l'année 2019 et nous espérons que dans la foulée le chantier se fera pour être terminé à bonne échéance. Y a-t-il des remarques, des observations ? (Pas d'observation.)

- Installation d'une sanisette à Rassuen – Terrain de boules

M. le MAIRE.- De manière plus modeste mais sans doute aussi excessivement utile, en tout cas M. Lafleur sera heureux de voir que son appel au service public lié aux sanisettes, aux sanitaires publics, aux pissotières, a été entendu, puisque les travaux pourront permettre d'espérer une mise en service... Je préfère vous l'entendre dire que de le dire moi-même.

M. BENCHENAFI.- Mi-janvier 2019.

M. le MAIRE.- Vous avez entendu, Monsieur Lafleur ?

M. LAFLEUR.- Ah oui !

M. le MAIRE.- Je vous autorise à lui tirer la barbichette ou les oreilles si mi-janvier... Pour la petite histoire quand même, cela fait partie d'une opération globale de quatre sanisettes qui ont été achetées, elles vont être installées. L'opération totale coûte 237 265 €, 143 500 € consacrés aux quatre sanitaires, et 93 000 € à l'aménagement des dalles, bien sûr, et des raccordements électriques. Nous espérons avoir une subvention du Conseil départemental, pour l'instant nous attendons, mais nous l'espérons de manière optimiste. Y a-t-il des remarques là-dessus ? (Pas d'observation.)

Cela me permet de dire que cette sanisette sera à côté du terrain de boules, à côté du lavoir, comme on l'avait décidé ensemble, Monsieur Lafleur. Et dans le cadre de la préparation de la saison d'été nous aurons l'occasion... Car lors de l'inauguration du boulodrome d'Entressen j'ai rencontré les boulistes qui m'ont fait part de l'expression d'un besoin d'une salle d'accueil et je m'y suis effectivement engagé. Cette salle d'accueil a donc été également étudiée, elle sera présentée bientôt pour être réalisée dans les temps que je viens de dire.

- Jeunesse et Loisirs :
- Rentrée scolaire 2018

M. le MAIRE.- Je voudrais maintenant vous parler de la rentrée scolaire 2018. Nous ne sommes pas encore éloignés, même si nous sommes à la veille des vacances de Noël, peut-être que M. Zoppis... Il n'est pas là ? Qui est là pour le service scolaire ? Personne ? C'est donc M. Bremaud qui va officier.

M. BREMAUD.- Monsieur le Maire, je reste sur les aspects du quartier mais quand même, deux ou trois généralités. 13 écoles élémentaires, 13 écoles maternelles, sur la commune, un total de 4 539 élèves pour 182 classes, dont 3 ULIS (Unités spécialisées). Une ULIS qui est sur l'école du centre de l'enfance d'ailleurs, Monsieur le Maire.

Les spécificités sur le quartier, ce sont spécifiquement les CP qui ont été dédoublés. On est sur la deuxième année d'expérimentation et le retour des enseignants et des parents est excellent. Ils espèrent que cette réforme va continuer, voire s'élargir. Voilà, Monsieur le Maire, ce que l'on peut dire particulièrement.

Nos écoles sont toujours dotées de nos systèmes de nouvelles classes informatiques avec des malles informatiques qui fonctionnent très bien, et rien de particulier, Monsieur le Maire, à rajouter sur le sujet.

M. CASADO.- Tu peux parler des travaux.

M. BREMAUD.- Concernant les moyens maternelles et les travaux dans les écoles pour les écoles entrant dans le secteur des quartiers Sud. Ecole du Clos de la Roche, mise en place de 3 jeux de cour pour 25 000 €, ces jeux sont juste devant l'école maternelle. Ecole Jules Ferry, vous avez pu remarquer la reprise du parking et le chemin d'accès à la cantine par l'arrière pour accéder au logement de fonction. 87 000 € les travaux de parking. Mise en place de films occultants en élémentaire pour 3 000 €. Ecole Elise et Jean Mille, reprise de l'enrobé de la cour maternelle pour 30 000 €. Ecole Mendès France, réfection du toit-terrasse de la salle informatique pour 10 000 €, installation de la climatisation dans les dortoirs de la maternelle pour 11 500 €, mise en place de divers films occultants maternelle et primaire pour 5 000 €. On est encore en période d'études pour essayer de régler les problématiques d'infiltration qui sont encore présentes. Enfin, école Camille Pierron, pose d'un portillon et de barreaudage le long de la ludothèque, puisqu'il fallait séparer les deux activités, et la réfection du local à vélos pour 5 000 €. A préciser que nous avons installé des ventilateurs dans toutes les classes de toutes les écoles. 380 ventilateurs installés pour un coût de 140 000 €. Et de préciser, Monsieur le Maire, que la Ville a investi pour toutes les écoles de la ville cette année pour 911 000 € de travaux.

- Travaux école Mendès France et mise en self

M. le MAIRE.- Puisque nous sommes sur le domaine scolaire, je vais quand même aborder deux points. D'abord les éléments plus particuliers qui se trouvent à l'école Mendès France, puisqu'en plus j'ai reçu les deux directrices hier dans mon bureau et elles m'ont fait remarquer –et je le regrette fortement parce que le nombre d'interventions dans cette école est véritablement phénoménal, on a investi beaucoup d'argent pour faire des réparations– le style d'architecture qui a été choisi –avec moins de composition de classes– qui est souvent à l'origine de ces difficultés, mais c'est un *truc* de 25 ans en arrière. Nous avons donc convenu, avec le parfait accord des directrices qui ont été remarquables dans le sens de la collaboration. Vraiment, je ne peux que louer les gens qui comprennent les difficultés, et qui voient surtout qu'on est là chaque fois que c'est utile. Nous avons donc pris comme disposition les éléments suivants. D'abord, deux interventions rapides la semaine, à la fois pour renforcer des postes de radiateurs et pour enlever des faux plafonds au-dessus de quelques endroits gênants, comme là aussi une sanisette intérieure. Nous avons également convenu, et c'est le plus important, de faire un diagnostic complet, parce qu'il est véritablement exaspérant d'y revenir à chaque fois, de refaire la toiture, d'avoir une étanchéité qui est brevetée comme bien et définitive et se retrouver dans la même situation quelque temps après. Nous allons donc faire un diagnostic complet à base d'hydraulique, à base de thermique, quelque chose qui nous permettra d'avoir une vision complète et de manière définitive pour faire les derniers travaux qu'il reste à faire.

M. BENCHENAFI.- C'est simplement pour vous informer que nous sommes en train de recruter un maître d'œuvre spécialisé ainsi qu'une équipe pluridisciplinaire en structure, pour la couverture, les charpentes, et aussi pour le toit-terrasse. Parallèlement à cela, l'équipe est confortée par un Bureau d'études thermiques pour vérifier aussi les installations de chauffage, de climatisation, évidemment de ventilation, et aussi de plomberie. Les prestations démarreront début janvier pour une durée de 3 semaines et les résultats seront remis dans la continuité sous quinzaine. Il faudra compter en tout et pour tout environ 5 semaines avant d'avoir les résultats. Au terme de ces résultats, on se positionnera.

M. le MAIRE.- Il faudra quand même provisionner une somme importante pour que l'on puisse bien sûr intervenir dans la foulée du diagnostic.

Je voudrais donner un côté à la fois plus optimiste mais aussi lié à l'école Mendès France puisque nous sommes en train d'installer un nouveau restaurant en self, avec bien sûr l'extension de la place consacrée à la maternelle. Un élément plus important était prévu initialement mais à partir du moment où l'on s'est rendu compte qu'il y avait une façon de bien coordonner les choses, on pouvait permettre d'étendre le service et c'est ce que nous avons fait. Donc là, nous sommes en état de prévoir la mise en service quand, Monsieur Benchenafi ?

M. BENCHENAFI.- Fin janvier.

M. le MAIRE.- Vous avez bien entendu. Donc fin janvier, en espérant que ce ne soit pas de manière anachronique par rapport au diagnostic complet que l'on pourra rentrer dans cette disposition.

M. le MAIRE.- Toujours sur cet aspect des écoles, ou tout au moins de nos enfants, avec le temps scolaire ou le temps de vacances, je vous confirme de manière très sûre que le Domaine de Lavalduc sera un point d'accueil de nos enfants pour le centre aéré à partir de juillet 2019. Nous aurons donc maintenant un point qui sera organisé dans la nature pour avoir des activités pour nos enfants qui, comme on l'a dit et redit quelquefois, pouvaient passer l'année à apprendre dans un lieu et le retrouver le lendemain, le jour des vacances. Indépendamment bien sûr des sorties extérieures où il y a encore plus d'originalité, là ils auront un lieu à leur disposition qui sera champêtre mais aussi, encore une fois, sportif et culturel.

- Conseil municipal des jeunes : rencontre intergénérationnelle et appel à candidature au service civique

M. le MAIRE.- Je vois qu'il n'y a personne du service civique. M. Lambert n'est pas là ? Mme Joulia va vous dire quelques mots sur cet aspect qui concerne beaucoup de *gamins* issus des quartiers. C'est une bonne chose. Ce qui est un peu regrettable c'est que quelques-uns nous quittent pendant, même certains très avant, mais l'important est de faire une démarche qui soit utile dans l'épanouissement citoyen.

Mme JOULIA.- Sur le Conseil municipal des jeunes, il y a 48 jeunes qui sont issus de nos 4 collèges, ils se sont réunis en septembre pour une séance de rentrée qui était placée sous le signe de la mémoire. Ils ont travaillé avec l'Association du souvenir français et vous vous souvenez sûrement, Monsieur le Maire, de cette séance avec M. Fontaine qui était vraiment émouvante et où les jeunes ont été très attentifs. C'était au Magic Mirrors et c'était un beau moment d'échange intergénérationnel avec un monsieur de 95 ans mais qui a une mémoire tout à fait fraîche sur son expérience de la guerre, de la libération, etc.

M. le MAIRE.- Vous avez vu quand même, Madame Joulia, la pertinence des questions posées et la fougue des réponses. Il y avait un dialogue vraiment émouvant et les *gamins*, qui ne savent pas ce qu'est le mot « Guerre », si ce n'est qu'à travers la télévision ou les jeux vidéo, posaient des questions vraiment très pertinentes, très placées dans l'histoire. Pas des *gamins* très âgés. C'était vraiment très émouvant, et rassurant, parce que, vous savez, l'instruction civique on la fait volontiers pour compenser ce que l'on estime que l'Education nationale ne donne pas comme geste naturel dans le bien vivre ensemble. Le bien vivre ensemble c'est apprendre à respecter, apprendre à savoir, et là, ça a été très rassurant, en tout cas moi je l'ai vécu comme cela. Je devais rester une demi-heure mais j'y suis resté une heure et demie tellement c'était intéressant.

Mme JOULIA.- D'autant plus étonnant qu'ils sont plus jeunes que les précédents, et pourtant, une certaine maturité.

Pour rester dans le domaine civique, nous avons aussi, depuis 2012, l'accueil d'un service civique qui dépend vraiment de la Ville. Nous accueillons 8 jeunes qui sont en service civique et depuis 2 ans 2 étrangers, 2 Européens, qui travaillent avec nos jeunes Istreëns. Je vous rappelle qu'ils ont un certain nombre de missions qui sont toutes des missions d'intérêt général et essentiellement dans le domaine social. C'est : récupérer des denrées pour l'épicerie sociale, venir à la rencontre de nos anciens à La Régalido, organiser la Fête de l'autre, participer au « Grand Istres Propre » avec M. Garcia, contribuer à d'autres actions environnementales. Au cours de cet engagement, ils sont rémunérés par l'Etat à hauteur de 473 € par mois et ils sont nourris pour un repas par jour aussi. On espère l'année prochaine avoir 2 de nos jeunes qui pourront eux-mêmes cette fois partir à l'étranger dans l'un des dispositifs annexes du service civique volontaire.

Et enfin, pour terminer, notre Conseil des sages travaille sur deux thèmes, dont un lié à l'aéronautique, et ils sont très studieux et assidus.

M. le MAIRE.- Merci.

- Inauguration du terrain de rollers

M. le MAIRE.- Je vous rappelle, pour mémoire, que nous avons inauguré le terrain de rollers, c'était vraiment un beau moment là aussi dédié aux jeunes, qui donne au quartier un équipement sportif supplémentaire et qui est un point d'accueil intelligent pour donner un avant-goût de cette pratique sportive. On a vu des garçons, des filles, d'âge adolescent et un peu plus âgé, y faire vraiment des belles figures. Je salue véritablement cet équipement parce qu'il a été bien sûr fait et conçu par la Commune, mais il y a une grande participation dans la réalisation, c'est la première fois qu'on le voit d'ailleurs, puisque eux se sont chargés du financement, de la construction et de la pose de la piste. Ça a le mérite d'être salué, parce que certains ne savent pas tout de la collectivité, ils sont même là pour participer et pour faire en sorte que là aussi on ait un remerciement, une reconnaissance, devant cette exemplarité.

- Sécurité :
- Airnuc 2018 – Exercice national de sûreté nucléaire

M. le MAIRE.- Est-il utile que je vous rappelle... ? Cela vous intéresse-t-il vraiment ? Cela vous intéresse sûrement, mais c'est un peu fastidieux, l'exercice national de la sûreté nucléaire qui a eu lieu et auquel nous avons participé. (Pas d'observation.)

Cela ne fait pas soulever les foules ? On peut le passer ? Je dis cela parce qu'il n'y a pas M. Aragneau.

En revanche, je vais donner à M. Garcia la fiche qui concerne le bilan des feux de forêt. C'est important, cela touche à l'intervention qu'il a faite tout à l'heure sur le reboisement et cela touche aussi à la nature. Il peut donc, en réflexe, dire les choses à la place de notre collègue Aragneau.

- Comité Communal des Feux de Forêt – Bilan de la saison estivale

M. GARCIA.- Merci, Monsieur le Maire. Tout d'abord, il faut remercier et appuyer les 35 bénévoles qui constituent maintenant notre Comité Communal des Feux de Forêt. Ils sont placés sous le commandement de M. Jean-Pierre Bernardini et aujourd'hui ils effectuent un travail formidable puisqu'ils sont sur la prévention et permettent effectivement de nous sécuriser. Cette année, heureusement la météo a été beaucoup plus clémente, on n'a pas eu à déplorer de catastrophe. Pour autant, ce sont des gens qui ont une mission plurielle, puisque je vous ai parlé de prévention, ils sillonnent également nos forêts, nos pinèdes. Ils portent même assistance à certains promeneurs qui, au gré d'une ballade, peuvent se faire une entorse. Il y a un rapport d'activité qui donne la mesure de leur action.

Du 1^{er} juillet au 5 septembre il y a 2 véhicules du CCFF qui ont parcouru 1 590 km, avec des secteurs précis qui sont sous surveillance, notamment évidemment ceux qui avaient été la cible des fameux pyromanes de 2016 et de 2017. Sur les 35 bénévoles, 33 ont participé à différentes missions. Le champ d'action a évolué. On peut parler d'action d'accompagnement des citoyens mais aussi des missions étendues sur des exercices de simulation d'attentat terroriste qui sont organisés par le SDISS. Et puis des interventions spontanées, comme la prise en charge d'une personne âgée qui était en détresse sur le long de la route. Nous ne pouvons que les remercier et les féliciter. Ce sont des personnes qui sont engagées et des bénévoles qui ne comptent pas leur temps, ils prennent du temps sur leur vie privée. Ils sont en relation étroite avec le SDISS, notamment pour être force de proposition, les aider sur la mise en place des obligations légales de débroussaillage, les aider également surtout sur la remise en état des ouvrages DFCL, des chemins forestiers, des barrières et des points d'eau. On ne peut que les remercier et peut-être les applaudir, si vous en êtes d'accord. (Applaudissements.)

M. le MAIRE.- Merci, Monsieur Garcia.

- Projets structurants :
- Bilan étape de la fibre optique

M. le MAIRE.- Je voudrais vous donner quelques informations à propos de la fibre optique, mais c'est M. Imbert qui va enchaîner immédiatement. Vous savez que la fibre optique ne dépend pas de la Commune, sauf la pression que l'on a pu mettre pour qu'à un moment donné la réaction soit réelle de la part des opérateurs afin que l'on puisse rendre ce service à la population. Service qui est d'autant plus demandé, simplement un souci d'information, souci aussi de pouvoir gérer à la maison, à travers la technologie nouvelle, des démarches personnelles, qu'elles soient dans le cadre de l'exercice de son ménage ou dans le cadre d'une entreprise, d'une action qui peut être économique, qui peut être faite à la maison.

Nous avons rencontré diverses personnes qui étaient intéressées à ce que les choses s'activent, nous leur avons dit que nous avons quand même un rôle limité, si ce n'est le rôle de pousser. Il faut dire que cela a été après repris par un dispositif de caractère national qui est devenu lui-même un plan d'intervention pour l'ensemble de la fibre dans toute la France, et nous avons pu effectivement raccrocher tout cela de manière pragmatique et passer à un stade opérationnel. Là aussi il y a eu des *trucs* un peu marrants, il n'y avait pas d'opérateur, après il y en a eu deux, puis un seul, puis deux, et puis maintenant il n'y en a plus qu'un. On va vous raconter tout cela et l'on va surtout vous dire ce qui vous concerne directement, c'est-à-dire le branchement dans vos quartiers.

Sachez simplement que nous sommes en avance et que nous voulons conserver cette avance, même si l'opérateur est en train de changer, puisqu'au départ c'était Orange, cela se passait très bien, on avait vraiment une bonne relation qui a mené un bon résultat et une bonne relation avec la population et avec l'opérateur. Là, tout d'un coup, c'est SFR. C'est un accord national. Cela nous laisse quand même une inquiétude. Nous essayons de voir effectivement si cela peut s'opérer de la même façon puisque, encore une fois, nous sommes en avance et les gens sont contents, on veut donc absolument continuer sur la même vague. D'autant plus qu'il ne nous reste quand même pas énormément à faire par rapport au début.

M. IMBERT.- Je vous remercie, Monsieur le Maire. Pour le déploiement de la fibre optique, à ce jour il y a 10 500 points qui ont été déployés entre Entressen et Istres sur 23 000. Avant de faire un focus pour le quartier Sud, cela ne représente pas moins de 1 000 km de fibre optique en à peine 14 mois. Donc comme vous l'avez dit, Monsieur le Maire, avec Orange cela se passe très bien.

Le focus pour les quartiers Sud. Actuellement il y a 70 % de déploiement. Il reste à peu près 30 % qui correspondent essentiellement à toutes les conventions des syndicats et des bailleurs sociaux. La difficulté effectivement qu'évoquait M. le Maire c'est qu'au 1^{er} janvier 2019 il y a un opérateur qui change, maintenant ce sera SFR qui va

reprendre la main sur ce territoire. Non pas que SFR soit plus mauvais qu'Orange, ce n'est pas le problème, c'est que nous sommes inquiets sur les recouvrements administratifs et techniques. On a eu plusieurs échanges ces derniers temps avec l'autorité de régulation, l'ARCEP, et l'on a appris récemment que finalement le protocole d'accord n'était toujours pas signé. Tout ceci alimente légitimement mon inquiétude depuis quelque temps et l'on va saisir l'ARCEP. J'ai préparé, Monsieur le Maire, un courrier justement pour solliciter le soutien de l'ARCEP afin que l'on puisse réduire ces temps de recouvrements et qu'il n'y ait pas aucun déploiement pendant quelques mois en 2019, ce qui serait dommage et nous ferait perdre beaucoup d'avance.

M. le MAIRE.- Merci. Voulez-vous des explications supplémentaires que M. Imbert pourrait vous communiquer ? (Pas d'observation.)

- Réhabilitation des jardins familiaux des Maurettes

M. le MAIRE.- Je passe au point suivant. Je voudrais d'abord remercier M. Cano et son équipe d'avoir repris la responsabilité des jardins familiaux il y a quelques mois. A la suite des incendies, il y a eu des dispositions nouvelles qui ont été agencées par la Commune parce que l'on s'est rendu compte qu'il y avait des particularités personnelles qui étaient un peu curieuses, et surtout difficiles en cas d'incendie ou en cas de difficultés particulières. On a un peu remis de l'ordre dans tout cela et je crois que maintenant les choses respectent un mode opératoire normal et tranquille, en tout cas en termes de responsabilité. Cependant, il a fallu y ajouter le remplacement des cabanons détruits et des clôtures qui avaient été aussi démolies à cause des incendies. Les travaux ont été lancés, ils ont été effectués, ils ont été réalisés, ils ont été achevés le 29 octobre 2018, ce n'est pas très loin, ce n'est pas très vieux, ils ont coûté 207 606 €. On attend maintenant le remboursement des assurances, pour une partie seulement. J'espère que cette nouvelle façon d'organiser les jardins pourra donner à la fois de la quiétude et surtout de la tranquillité juridique, car il faut protéger tout le monde. Je remercie M. Bremaud et M. Garcia de s'être prêtés à ce toilettage qui a permis d'avoir une vision sereine. Des commentaires ? (Pas d'observation.)

- Poste de Police municipale du Prépaou

M. le MAIRE.- Je voudrais également vous dire que –et ce sera l'occasion de parler un peu de sécurité– nous sommes dans le cadre de l'aménagement du futur poste de police qui sera situé dans la salle œcuménique du Prépaou. Compte tenu que le diagnostic nous réclame une intervention plus lourde, plus importante, puisqu'il faudra refaire complètement la toiture, ce qui n'était pas prévu initialement, avec bien sûr un désamiantage complet, il y a un petit retard. Les travaux sont prévus pour commencer en avril, ils finiront en décembre. Nous aurons l'occasion d'en parler durant les Conseils de quartier qui se succèderont.

Je profite de l'occasion pour dire que nous avons été, bien sûr, comme vous, exaspérés des obscurités répétées que ce quartier a connues. Nous avons aussi été exaspérés, je vous le dis franchement parce que je n'ai pas l'habitude de cacher mon caractère ni ce que je pense, que l'on puisse imaginer que parce que les choses pouvaient durer il y avait un « Je-m'en-foutisme », un désintérêt de notre part. C'est assez sidérant d'entendre ce genre de réactions, même si l'on peut comprendre qu'il y ait de l'amertume, du regret et de l'attente. En tout cas on ne peut pas imaginer un seul instant que l'on puisse, là comme ailleurs, faire en sorte que finalement, quand les gens sont en insécurité déjà psychologique, puisqu'ils ont une appréhension, ils sont peut-être même en insécurité réelle. Si nous avons eu à subir un certain temps, c'est pour diverses raisons. La première, c'est pourquoi cela ? Il est quand même assez curieux, une drôle de coïncidence, qu'une accumulation de la même chose se passe au même moment sur un espace très diversifié et qui répond à des enclenchements différents. Déjà, les gens qui accusent que l'on s'en moque devraient se poser la question. Parce que le poste qui diffuse le bas du Prépaou ce n'est pas le même qui fait la Prédina. Et pourtant, au même endroit, *prof*, il n'y a plus de *truc*. Il faut simplement dire que c'est quelque chose qui s'est fait non pas de manière accidentelle mais de manière criminelle. M. Malacarne va reprendre dans la foulée de mon intervention quelques éléments supplémentaires, mais c'est le fruit réel et positif –c'est quand même curieux de dire cela– de notre lutte qui existe entre quelques dealers et la police municipale, et la police nationale. C'est parce que nous avons réussi à démanteler quelques réseaux qu'il y a des éléments qui se vengent, ou du moins qui se reconstruisent. Parce que derrière la vengeance il n'y a pas que ce sentiment-là, il y a aussi le besoin de se reconstruire, de reprendre place sur l'endroit que l'on a dû abandonner, puisqu'il a été démantelé, on en cherche d'autres et, à cette occasion, on va ravager quelques installations électriques. C'est là le point technique, et M. Bremaud peut en parler puisqu'il a reçu beaucoup de récriminations de la part de certaines personnes, de manière d'ailleurs très désagréable et très agressive. Encore une fois, il n'y avait pas de volonté de se cacher, de fermer les yeux et de ne pas entendre. Il y avait la volonté de prendre la chose, de se situer et de la résoudre avec le concours... Et M. Imbert qui est le spécialiste en service électrique pourrait vous dire que les commandes effectuées ne se font pas immédiatement en installation. Et puis quand il y a une installation –c'est curieux à dire mais c'est comme cela, c'est l'organisation générale– il faut qu'Enedis fasse l'enclenchement, qui ne se fait pas de manière automatique. Voilà la raison qui fait que...

Vous pensez bien que le lendemain –parce que bien sûr ce n'est pas immédiatement, mais au moins le lendemain– je rentre chez moi et mon téléphone s'agite immédiatement pour ce genre de chose. Je ne mésestime pas l'inquiétude psychologique qui peut déboucher sur l'inquiétude réelle si effectivement il y a une pénombre, une obscurité, qui se perpétue. Soyez sûrs que nous sommes présents et actifs, et ce que je veux aussi c'est que vous soyez conscients de la raison qui entraîne cela. Cela peut recommencer demain matin. Cela a recommencé avant-hier soir.

Nous l'avons circonscrit rapidement quand même. Mais nous faisons des enquêtes pour que l'on puisse être un peu plus tranquille de manière définitive.

M. MALACARNE.- Effectivement, Monsieur le Maire, comme vous avez pu le dire, ces actes sont les conséquences du démantèlement de la précédente équipe qui œuvrait sur le secteur du Prépaou. Actuellement le commissaire de police, M. Brugnoni, a été saisi et nous collaborons étroitement avec ses enquêteurs pour que les individus à l'origine de ces actes soient rapidement identifiés et interpellés. Mais avant de les interpellés, des investigations sont nécessaires, elles sont en cours, pour que lors des interpellations et que lorsque ces individus seront présentés au Procureur de la République le dossier soit assez conséquent pour qu'ils puissent être pleinement punis au niveau des actes qu'ils ont commis.

M. le MAIRE.- Pour essayer de faire front à cela, les coffrets qui ont été remplacés et qui ont sauté ont été remplacés, et maintenant nous en sommes au stade blindés, en espèrent que...

M. BREMAUD.- Monsieur le Maire, effectivement vous rappelez une sorte de récurrence, moi je voulais simplement rendre hommage aux services techniques puisque quand je reçois des appels, des SMS, des mails ou autres, agressifs, je reverse moi aussi mon « agressivité » sur les services techniques. J'appelle donc M. Benchenafi, je lui dis « Marc, voyons, il n'y a plus d'électricité, que fait-on ? ». Il reporte donc sur les services et c'est un jeu systématique. C'est un mauvais jeu. En tout cas les services sont épuisés de cette situation mais ils répondent présents. Nous avons fait une réunion technique récemment avec Mme Picon, M. Imbert, M. Benchenafi et les chefs de services, je parle de Gérard Licata et Nasser Belouafi à qui il faut rendre hommage parce que, vraiment, ils y mettent leur cœur, leurs tripes, et ils sont aussi très déçus de cette situation. Mais en tout cas les services y travaillent et essaient d'y remédier du mieux possible. Merci à vous et merci à eux.

M. CASADO.- Il faut préciser qu'il y a l'astreinte aussi.

M. BREMAUD.- Et les astreintes, évidemment.

M. MOUICI.- Est-il possible de savoir dans quel délai l'éclairage va être remis dans certains endroits ? Parce que nous n'avons toujours pas d'éclairage.

M. BREMAUD.- Vous êtes où, Monsieur ?

M. MOUICI.- Je suis vers Les Rosiers. Place des Estelles il n'y a pas d'éclairage, et aux Mourguettes le parking est éteint.

M. le MAIRE.- On va le marquer, puisque vous avez vu que les principaux axes ont reconquis le terrain, et demain on vous appellera directement pour vous dire à quel moment ce sera fait. Christophe, on aura eu à la fois les services et surtout EDF pour savoir quand ils auront fini et qu'ils enclenchent. Y a-t-il d'autres questions ? (Pas d'observation.)

M. MALACARNE.- Monsieur le Maire, si vous me le permettez, j'ai juste une précision à faire, toutes les interventions des entreprises sur le terrain dès aujourd'hui se feront sous protection policière pour éviter que les services qui interviennent pour la réparation des installations soient pris à partie par ces individus.

II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Le traditionnel bilan. Dans le cadre des relations avec les administrés, le maire a adressé 571 courriers à destination des habitants des quartiers Sud. Pour la campagne d'enlèvement de tags qui s'est déroulée du 19 au 21 novembre, 6 tags ont été enlevés dans les quartiers Sud, 2 sur le mur d'enceinte du groupe scolaire Elise et Jean Mille, 1 sur celui de l'école élémentaire Pierre Mendès France, 3 sur des murs de clôture de particuliers à la Prédina, Poisson au Gué, et le quartier des Salles.

Le bilan « Allo Travaux ». Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2018 il y a eu 714 appels des quartiers Sud sur les 3 142 appels reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 23 %, principalement émis par les habitants de la Prédina à 30 %, et du Prépaou à 25 %, qui portent sur les problèmes d'espaces verts et d'éclairage public –on vient d'en parler– pour 37 % chacun.

Concernant « Allo Quiétude », pour la même période, 107 appels pour les quartiers Sud sur les 475 appels reçus sur la commune, ce qui représente 23 %, émis principalement par les habitants du Prépaou pour 40 %, et le quartier des Salles pour 21 %, essentiellement répartis sur des problèmes de voisinage et des nuisances sonores pour 29 %.

Nous avons aussi réalisé dans ces quartiers de nombreux travaux, une trentaine d'opérations, pour un total de 1 508 526 €. Parmi ces gros travaux il y a l'aménagement de la place Marie Subil et le quartier du Boulingrin où l'on a créé une centaine de places de stationnement, et pour le parking en lui-même il y en a pour 600 000 €. A la Prédina, avenue des Cardalines, la création de places de stationnement pour 18 600 €. Aux HLM Méditerranée nous avons finalement réussi à refaire cette placette pour 56 000 €. Et au Prépaou, avenue des Cardalines, la pose de

coussins berlinois à hauteur de la résidence des Estelles/Rosiers ainsi qu'à l'allée des Bastidons, la réfection de la voirie pour 35 000 €.

Pour l'année 2019 il y a à peu près le même nombre d'opérations mais il y en a pour 2 264 000 €. Il s'agira d'arbitrer avec les Présidents des CIQ pour voir les priorités parce que nous n'aurons pas cette somme à consacrer, nous resterons dans les mêmes enveloppes que cette année.

Pour les écoles, on en a parlé. M. Bremaud nous a fait des commentaires.

Et pour finir, les espaces verts. L'avenue Felix Gouin, vous avez vu que nous avons continué la première opération que nous avons créée déjà sur la première partie, et là c'est du rond-point Nelson Mandela jusqu'à l'AFPA, et l'on a donc réalisé 270 000 € de travaux pour enlever les pins qui déformaient la chaussée. On l'aura vite amorti puisque chaque année on mettait 80 000 € dans la réfection de la voirie. Pour le coup, ce seront des travaux pérennes. Et aux Dryades on a aménagé un rond-point grâce à la plantation d'un olivier et des plantes offertes par M. Georges Julian, il est utile de le préciser, et l'Association des copropriétaires de Vermillon.

M. le MAIRE.- Y a-t-il des réactions par rapport à cela, des demandes supplémentaires, des points à revoir, des points à visiter ?

M. FRISCH.- Concernant le plan de circulation du secteur des Salles, on ne peut être que satisfait de cet ensemble de travaux. Cependant, dans le projet initial il avait été prévu de refaire quelques places supplémentaires également entre Pont de Canadel et l'hémicycle, en taillant un peu sur l'espace vert qui longe l'hémicycle qui est très large à cet endroit. C'était pour savoir si cette partie-là était abandonnée ou simplement reportée ?

M. CASADO.- Non, elle n'a pas été abandonnée, elle est reportée, de même que la sortie sur Félix Gouin qui a été réalisée. On devait faire aussi des places de stationnement juste après cette sortie où il y avait le passage piéton avec les PAV, tout cela est à revoir mais ce ne sera pas sur ce marché que l'on avait initialement. Ce sera pris dans le cadre des travaux de 2019, on ira les chiffrer.

M. LAFLEUR.- Monsieur le Maire, je voulais savoir où en est la priorité d'aménager la descente rue des Peires, au château d'eau. Il y règne une insécurité de par la vitesse au niveau de la descente.

M. CASADO.- C'est compliqué puisque l'on ne peut pas faire de plateau traversant compte tenu de la déclivité. Nous avons un projet d'aménagement de chicanes que l'on présentera, avec du stationnement, mais comme sur la partie droite, en montant, il y a pas mal de sorties de garages, il faut que l'on vérifie si cela vaut le coup. J'en profite aussi pour vous dire que nous avons chiffré l'aménagement du piétonnier de l'impasse des Cannes pour rejoindre Géant Casino, c'est en cours. Je crois que nous avons même le chiffrage. Nous avons programmé cela pour 2019.

M. le MAIRE.- C'est très compliqué parce qu'il y a bien sûr une impossibilité de mettre un obstacle intermédiaire car il servirait de tremplin, compte tenu de la déclivité et de la topographie du site. Il faut donc essayer de voir dans quelle mesure on peut redessiner en faisant des fausses chicanes pour rendre malaisé l'itinéraire, mais il ne faut quand même pas rendre malaisées les rentrées et sorties des gens qui sont riverains. C'est donc compliqué. Et cela va coûter un peu cher, simplement pour essayer de surmonter une incivilité. Toujours pareil.

Ensuite, Monsieur Bremaud.

III. QUESTIONS ECRITES OU ORALES

M. BREMAUD.- Nous passons donc aux questions écrites, nous en avons trois, et les réponses qui vont avec, évidemment.

La première question de M. Brunet était un problème technique de barrière. On a réglé le problème technique de barrière, et n'hésitez pas à contacter « Allo Travaux » systématiquement pour ces problématiques, ils vous répondront tout de suite et feront réparer tout de suite. Cela fonctionne-t-il ?

M. BRUNET.- Nous sommes gros utilisateurs de cette barrière, puisque les allées et venues, etc. La solution d'avoir une clé qui reste bloquée si l'on ne ferme pas la barrière est une très bonne solution.

M. BREMAUD.- C'est la meilleure que l'on ait trouvée, Monsieur Brunet.

M. BRUNET.- Elle restait trop souvent ouverte. C'est une très bonne solution. On essayait de sortir systématiquement par Galoubet puisque cette barrière-là était très souvent fermée. Néanmoins, il reste un problème technique avec cette nouvelle barrière, on n'arrive pas à dégager la clé aisément et quand on arrive à la dégager, parfois on entraîne une partie de la serrure.

M. BREMAUD.- Le barillet avec. On va voir comment cela vieillit et l'on règlera au fur et à mesure. Cela dit, on n'a jamais trouvé les formules idoines pour ces barrières. Celle-là nous a l'air la meilleure solution, on verra comment vieillit le système et si on peut l'améliorer avec le fabricant.

M. BRUNET.- Y a-t-il d'autres systèmes, d'autres barrières de ce type ?

M. BREMAUD.- Absolument, puisque maintenant on n'installe que cela, les barrières avec la serrure en bas, mais elles sont aussi peut-être moins utilisées. Puisque je vois celle du gymnase de Rassuen particulièrement. Ce sont celles qui nous donnent la meilleure satisfaction mais, effectivement, elles sont moins utilisées, on va donc voir comment on peut travailler dessus en tout cas.

Deuxième question. M. Gregoire en avait trois en une. Problème d'éclairage. M. le Maire y a répondu sur la problématique globale, tout en sachant que sur la Prédina la problématique n'est pas liée aux mêmes causes, évidemment. En tout cas une réparation a été faite et une remise en service le 11 décembre, sur le lampadaire des Pétouses particulièrement.

Tu évoques aussi la problématique comme quoi la Métropole a du mal à s'alimenter en poteaux électriques pour les changer. On va prendre en charge maintenant...

M. le MAIRE.- On a prévu une somme de 300 000 € pour refaire tout l'éclairage de la Prédina en 2019. C'est donc plutôt parti pour avoir une rénovation complète. Cela a été arbitré il y a moins de 48 heures.

M. BREMAUD.- Pour le reste, de toute façon, nous prendrons maintenant la maîtrise d'œuvre du remplacement des poteaux électriques, d'après ce que j'ai compris, avec un nouveau marché qui est en œuvre.

Tu évoques aussi la réactivité de La Lyonnaise des Eaux lorsqu'il y a une fuite sur le réseau. Je crois qu'il y a une intervention prévue de M. Benchenafi. Pourquoi est-ce long ?

M. BENCHENAFI.- En fait c'est une compétence métropolitaine sur laquelle nous avons cette année, de manière transitoire, une convention de gestion, et il est vrai qu'en termes de fonctionnement c'est un peu long. Nous avons transmis la demande au Directeur opérationnel du Conseil de Territoire, il l'a d'ores et déjà prise en charge. Je ne manquerai pas de vous tenir informés. A ce jour, je n'ai pas d'éléments de réponse, mais La Lyonnaise des Eaux a été informée de cette problématique.

M. BREMAUD.- Merci, Marc.

Dernière question, problématique des déchets végétaux. Il y avait marqué « Intervention de M. Benchenafi » mais je vais la faire. C'est désolant, c'est triste, c'est rageur, c'est tout ce que tu veux. On rappelle, et rappelez-le aux populations. Effectivement je vois bien l'abri à containers dont tu parles qui est toujours souillé d'encombrants et de végétaux. Nous rappelons que les végétaux et les encombrants sont enlevés gratuitement par nos services et qu'il y a un numéro vert, qui est le 0800 800 424. C'est gratuit. Ces encombrants sont enlevés sur des rendez-vous, il faut donc téléphoner 3 à 4 semaines à l'avance de manière que l'organisation du roulement soit faite. Quand on prend les gens sur le fait, ils nous disent « Mais on a sorti les végétaux et après on a appelé les encombrants », donc cela ne peut pas fonctionner. Il faut prendre rendez-vous, c'est gratuit. Evitez d'encombrer les containers, etc., parce que non seulement cela abîme les containers mais en plus on abîme les camions et les véhicules et ce sont des coûts de réparation invraisemblables. S'il vous plaît, un peu de civisme. Tous les gens qui sont là sont des gens civiques mais faites passer le message. Merci.

Dernière question, Monsieur le Maire. Le courriel du 11 décembre 2018 de M. Djerari, Président de l'Association des locataires de 13 Habitat. M. Djerari souhaite évoquer la situation des habitants suite à la réparation et à la réhabilitation du parc immobilier. Il souhaite aussi avoir des éléments quant aux engagements de la collectivité sur le projet lié à la TFPB. C'est ça, Monsieur Djerari ? C'est un projet qui sera discuté au prochain Comité de pilotage de la TFPB en Métropole et là vous aurez les arbitrages que vous demandez.

M. le MAIRE.- Monsieur Djerari, sur quoi exactement porte la première partie de la question dans votre esprit ?

M. DJERARI.- Bonjour, Mesdames et Messieurs, Monsieur le Maire. Le premier aspect porte sur les travaux de réhabilitation qui ont été effectués. Il y a des problèmes qui se posent pour certains locataires quant au fonctionnement de certains équipements, comme la VMC. Il y a d'autres problèmes aussi quant aux travaux qui ont été faits, notamment concernant les finitions pour un certain nombre de locataires. Et il y a aussi des aménagements qui n'ont pas été faits et qui sont nécessaires.

M. le MAIRE.- Avez-vous écrit à quelqu'un pour cela ?

M. DJERARI.- J'ai écrit à 13 Habitat.

M. le MAIRE.- Parce que si vous n'écrivez pas, sur ce terrain-là, si possible avec une lettre signée, je ne peux pas intervenir. Sophie, vous avez entendu ? Vous essayez de prendre des renseignements sur la globalité, puisque nous le faisons pour tous les gens, nous le ferons bien sûr pour les gens de 13 Habitat.

M. DJERARI.- La deuxième partie concerne les projets que l'on a soumis, notamment le projet multitech bricotech. Dans un premier temps je n'ai pas saisi quelle était votre position, quand on en a parlé ici, au Conseil des

quartiers Sud. Il y a eu un Comité de pilotage en sous-préfecture, apparemment le projet semblait intéressant. Pour lancer ce projet on avait prévu d'organiser un repas avec les locataires, avec le reliquat qu'il restait de 13 Habitat concernant la TFPB, parce que vous savez que les locataires ne perçoivent rien de cela, c'est le centre social qui gère tout cela. Et puis de pouvoir les mobiliser autour de ce projet. La réunion devait avoir lieu, on avait convenu de cela, et elle a été annulée au dernier moment. Donc on ne sait plus où l'on va. C'est bon, ce n'est pas bon, c'est annulé au dernier moment, je ne comprends plus.

M. BREMAUD.- Vous aurez tous les éléments au Comité de pilotage mais le dossier semble complet, parfait, etc. On en discutera à ce moment-là.

M. le MAIRE.- Quand a lieu le Comité de pilotage ?

Mme JOULIA.- Je n'ai pas la date du Comité de pilotage mais il y a déjà une réunion technique la semaine prochaine, le 18.

M. BREMAUD.- Un Comité de pilotage cela veut dire ce que cela veut dire, ce sont des décisions collégiales. C'est un projet qui va être pris, qui sera décidé à ce moment-là.

M. DJERARI.- Oui, cela veut bien dire ce que cela veut dire. La réunion qui devait avoir lieu, elle aussi voulait bien dire ce qu'elle voulait dire.

Un autre point, cela concerne le collectif des entreprises. On avait fait part dans notre courrier de pouvoir avoir une collaboration plus étroite avec les services de la Mairie, notamment Mme Ayot à qui nous avons écrit. Puisque vous savez que les commerces d'ici font partie de la géographie prioritaire et qu'à ce titre ils ont un certain nombre de droits qui pourraient leur permettre de développer leur activité. On a donc déjà entamé des démarches avec eux pour qu'ils puissent bénéficier de l'exonération, mais ils peuvent prétendre aussi au FISAC par exemple.

M. BREMAUD.- Monsieur Djerari, si je peux me permettre, je veux bien discuter avec vous sur les problématiques liées à 13 Habitat, etc., mais les commerçants c'est une autre problématique, me semble-t-il. Premièrement. Deuxièmement, vous nous aviez interpellés avec Mme Ayot déjà une première fois par courrier, une deuxième fois au dernier Conseil de quartier, et j'ai organisé, avec Mme Ayot et Mme Olga Crepet... Puisque nous avons un manager de centre-ville mais nous l'avons détachée pour discuter aussi ici avec les commerçants. On est passé voir tous les commerçants un à un. On a discuté avec eux. Ensuite, dans la mesure où c'est effectivement compliqué pour eux en termes d'emploi du temps, on a organisé une réunion dans mon bureau de la mairie annexe du Prépaou entre midi et deux.

M. DJERARI.- C'était quand ?

M. BREMAUD.- Je ne peux pas vous dire la date mais je vous la donnerai, Monsieur Djerari, sans problème. Un seul est venu. Le boucher. Les autres ne se sont pas déplacés, alors qu'on les avait rencontrés et que l'on avait choisi la date avec eux. Cela veut dire : pas d'interlocuteurs, un peu compliqué. Comme Mme Ayot a effectivement reçu le courrier que vous lui avez envoyé, on reprendra donc contact avec M. le Boucher, puisqu'il n'y a que lui qui est intéressé, apparemment, pour voir comment on peut éventuellement évoquer cette problématique. Mais vraiment, nous l'avons fait.

M. DJERARI.- Il n'y a pas que lui qui est intéressé.

M. BREMAUD.- J'entends bien. Mais s'ils ne viennent pas...

M. DJERARI.- Ils ne sont pas venus au rendez-vous mais ça les intéresse aussi puisque c'est dans leur intérêt et celui de la Commune que les commerces puissent bénéficier d'aides.

M. BREMAUD.- Absolument. C'est pour cela que nous avons mobilisé notre spécialiste sur le sujet, qui les a rencontrés. Je m'engage devant l'Assemblée à refaire une démarche, mais ce sera pour moi la dernière en revanche. Parce que je ne vais pas m'amuser à organiser des réunions si les gens ne viennent pas.

M. DJERARI.- Ce n'est pas grave si vous ne faites pas la démarche, je la ferai. Ce n'est pas un souci. On a un collectif. Je n'ai pas été informé de cela. Je vous ai adressé un courrier, on n'a pas eu de retour.

M. BREMAUD.- Monsieur Djerari, je traite avec les commerçants.

M. DJERARI.- Moi je les accompagne.

M. BREMAUD.- Vous faites accompagner qui vous voulez, Monsieur Djerari, le problème n'est pas là. Je suis en train de vous expliquer que la spécialiste du commerce traite avec les commerçants, pour moi vous n'êtes pas le référent des commerçants. C'est ce que je vous explique.

M. DJERARI.- Pour vous. On a constitué un collectif de commerçants...

M. BREMAUD.- Tant mieux. Très bien.

M. DJERARI.- Vous ne voulez pas le reconnaître, c'est votre fait.

M. BREMAUD.- Je n'ai pas dit que je ne voulais pas le reconnaître, je ne le connais pas.

M. DJERARI.- Vous faites ce que vous voulez, ce n'est pas grave. Vous ne le reconnaissez pas mais il existe quand même.

M. BREMAUD.- Je ne le connais pas. Je n'ai pas dit que je ne le reconnaissais pas. Merci en tout cas.

M. DJERARI.- Ce que je voulais vous dire c'est que la démarche qui a été entreprise n'a reçu aucune réponse par rapport à cela.

M. BREMAUD.- Ce n'est pas vrai. C'est vous qui le dites.

M. DJERARI.- J'ai parlé encore hier avec les commerçants, vous êtes passé quand, Monsieur Bremaud ? Il faut dire les choses telles qu'elles sont. Il faut arrêter.

M. BREMAUD.- Oui, dites ce que vous voulez, Monsieur Djerari.
J'ai fini, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE.- A-t-on d'autres questions ? (Pas d'observation.)

IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

M. le MAIRE.- C'est la période des festivités. Vous allez profiter de celles organisées par la Ville dès samedi puisque vous trouverez tout cela avec d'autres concitoyens pour regarder la parade de Noël. Y a-t-il d'autres festivités que vous organisez vous-même, Madame la Directrice du centre social ?

Mme DHINA (remplaçante de M. PARAIRE).- Samedi nous organisons une manifestation de Noël, il y aura tout l'après-midi, de 14h à 17h, un spectacle pour les enfants, des ateliers manuels pour les petits, les grands. On vous attend nombreux avec grand plaisir.

M. le MAIRE.- Merci. Parfait. Samedi va être une journée rude.

M. BREMAUD.- Comme samedi dernier.

M. le MAIRE.- Comme samedi d'après aussi. Y a-t-il des questions diverses ? (Pas d'observation.)
Je vous souhaite de bonnes fêtes et merci de votre présence.

La séance est levée à 19 heures 26.